

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Conseil d'Administration

Président Hon. H. Laporte, C. P., Président de la maison Laporte, Martin, Limitée, Administrateur du Crédit Foncier Franco Canadien
 Vice-Président : M. W. F. Carsley, Capitaliste.
 Vice-Président : M. Tancrede Bienvenu, Directeur The Lake of the Woods Milling Coy.
 Monsieur G. M. Bosworth, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
 Honorable Alphonse Racine, Président de la maison de gros "Alphonse Racine Ltée."
 Monsieur L.-J.-O. Beauchemin, Président de la Librairie Beauchemin Ltée.
 Monsieur M. Chevalier, Directeur Général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Bureau de contrôle pour le département d'Épargne.

(Commissaires-Censeurs)
 Président : Hon. Sir Alexandre Lacoste, C. R. ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
 Vice-Président : Docteur E. P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 Honorable N. Péroudeau, N. P. Ministre sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec.

Dix-huitième assemblée annuelle des actionnaires, tenue ce jour, à midi.
 Étaient présents : Hon. sir Alex. Lacoste, Hon. H. Laporte, docteur E. P. Lachapelle, MM. W. F. Carsley, Martial Chevalier, L.-J. O. Beauchemin, Honorable N. Péroudeau, Honorable Alph. Racine, MM. G. M. Bosworth, A. J. Saint-Cyr, représentant les Seigneurs Grises : Charles Branchand, G.-N. Moncel, Joseph Rufange, P. F. McCaffrey, représentant M. O'Brien, G.-N. Ducharme, H. G. Lajoie, Pierre Desforges, A.-S. Delisle, Alexandre Lacoste, A.-J.-H. Saint-Denis, Thomas Préfontaine, Wilfrid Leduc, représentant la succ. Joël Leduc, U.-H. Dandurand et autres.

Rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires du 23 janvier 1918

Messieurs : —
 Conformément à la loi des Banques, nous venons aujourd'hui vous soumettre nos comptes pour l'exercice 1917, terminé le 31 décembre dernier. C'est le dix-huitième bilan depuis l'organisation de votre institution.

Durant l'année dernière, comme depuis le début de la guerre européenne, de concert avec les autres banques canadiennes, nous avons prêté nos services à l'Etat, pour lui procurer les ressources qui lui étaient nécessaires dans les circonstances, tout en donnant à notre clientèle du commerce et de l'industrie, l'appui dont elle avait besoin pour faire face à la situation présente, et à venir.

Au cours de l'Exercice, comme vous le savez, le Ministre des Finances a invité toutes les banques canadiennes à prêter leur concours au placement de cet Emprunt National de la Victoire, dont le grand succès a étonné l'univers entier ; nous avons mis nos succursales à la disposition des souscripteurs, et nous avons eu la satisfaction de remettre des souscriptions s'élevant au chiffre imposant de près de Deux Millions de piastres.

Ceci démontre l'esprit patriotique de notre clientèle et la fécondité de l'épargne dans les localités où notre banque est établie, puisque, malgré les retraits qu'ont occasionnés ces souscriptions, les obligations au public, comprenant les dépôts confiés à votre institution ont augmenté d'une somme d'au-delà de Trois millions deux cent mille piastres durant l'année écoulée. Le total de notre Bilan s'élevait au 31 décembre dernier au chiffre de plus de vingt millions de piastres. Vous verrez sans doute dans cette augmentation le témoignage de confiance qu'inspire la Banque Provinciale du Canada, dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau Brunswick, où elle est maintenant établie.

Nous vous avons signalé l'année dernière une prospérité notable dans l'Agriculture, le Commerce l'Industrie de notre pays. Cette prospérité s'est généralement maintenue durant l'année écoulée.

En raison des circonstances, et forts de l'approbation que vous, messieurs les Actionnaires, avez toujours donnée à vos Administrateurs, nous avons continué de tenir une encaisse très élevée et une proportion considérable de l'Actif facilement réalisable ; au Bilan général, vous pourrez constater un actif liquide d'au-delà de trente millions de piastres, soit plus de 68 1/2 p. c. des obligations au public.

Comme d'habitude, les Inspecteurs de la Banque ont fait leur inspection annuelle dans chacune des succursales et au Bureau Chef ; puis en conformité de la Loi des Banques, les deux Auditeurs spéciaux nommés chaque année par Messieurs les Actionnaires ont aussi fait la vérification des valeurs et des comptes composant le Bilan général de votre institution ; le Certificat dûment signé par eux, apparaissant au bas du Bilan, fait foi de leur entière satisfaction.

Notre inventaire a été établi avec le même soin que les années précédentes, et toutes les dépenses relatives aux frais de construction, de coffres-forts, et de mobilier s'amortissent graduellement.

Après déduction de tous frais généraux, des intérêts payés aux déposants, des provisions pour pertes, etc., notre compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice d'au-delà de Deux cent sept mille piastres, soit près de 21 p. c. sur le Capital payé de l'Institution.

Des bénéfices réalisés, la somme de cinquante mille piastres a été portée au "Fonds de Réserve", lequel s'élève maintenant au chiffre important de \$750,000, savoir le pourcentage de 15 p. c. sur le Capital versé de la Banque.

Messieurs les Commissaires-Censeurs (commission permanente de contrôle pour le Département d'Épargne) ont apporté les soins les plus dévoués aux intérêts de l'Institution ; leurs travaux mensuels à la vérification des valeurs de placements en font foi.

Dans la période difficile que notre pays traverse, où toutes les volontés doivent tendre vers un même but, notre personnel nous a donné pleine satisfaction ; l'excellent esprit qui l'anime, son travail, son zèle et son dévouement ont beaucoup contribué au résultat du Bilan que nous vous présentons ce jour et dont vous serez certainement satisfaits.

Pour le Conseil d'Administration

(Signé) H. Laporte, Président,
 Tancrede Bienvenu,
 Vice-Président et gérant-général.

Rapport des Commissaires Censeurs pour l'Exercice 1917

Messieurs les actionnaires :
 Malheureusement c'est encore durant la guerre que nous avons à vous présenter notre rapport de l'année écoulée.

Cependant, nous constatons avec plaisir que les opérations de votre Banque ont augmenté notablement comme par le passé ; c'est là la conséquence naturelle de l'activité générale dans les affaires du pays, que nous vous signalons en 1916, activité qui a continué à se développer en 1917.

Fort de votre approbation, la Direction, pour parer à toutes les éventualités, a toujours gardé une encaisse très considérable ainsi que nous l'avons constaté par les états mensuels, qui nous ont été fournis.

Nous avons régulièrement procédé à nos vérifications mensuelles des valeurs de tout repos : Débiteurs des Gouvernements, des Municipalités, etc., durant l'exercice 1917. En tout temps ces valeurs de placement et l'encaisse réunies étaient en quantité plus que suffisante pour satisfaire aux exigences de vos Règlements concernant le contrôle des Dépôts du Département d'Épargne, comme les Minutes de nos délibérations en font foi.

C'est avec plaisir que nous vous signalons des augmentations très intéressantes dans les affaires de votre Institution. Le Bilan de la Banque Provinciale du Canada a aujourd'hui atteint le chiffre imposant de plus de Vingt-et-un millions de piastres. Les obligations au public comprenant les dépôts qui lui sont confiés ont augmenté de plus de Trois millions deux cent mille piastres, et le nombre des dépôts dépasse maintenant 70,000 ; enfin la Réserve des profits accumulés est actuellement de \$750,000 bien que les actionnaires n'aient jamais été appelés à la contribution de ce Fonds, vu que les actions formant le Capital actuel de la Banque ont été toutes souscrites au "pair".

Nous vous engageons donc Messieurs, à approuver le Bilan et les comptes de l'Exercice 1917, tels qu'ils vous sont soumis.

Pour le Bureau des Commissaires Censeurs

(Signé) A. Lacoste, Président.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

31 Décembre 1917.

CREDIT	
Balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre 1916	\$ 17 520 33
Profits de l'année finissant le 31 décembre 1917, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$36 136 14) et provision pour pertes	207 488 68
	\$225 004 00
DEBIT	
Pour quatre dividendes trimestriels, en tout 7 p. c.	70 000 00
Taxe de guerre sur le Papier-Monnaie (circulation de cette Banque)	10 000 00
Amortissements sur les Edifices, immeubles et ameublements de la banque	23 500 00
Porté au crédit des Valeurs détenues comme Placements et Contingent	40 000 00
Souscription au Fonds Patriotique	6 500 00
Réserve pour la création d'un Fonds de Pension pour officiers et employés de la Banque	5 000 00
Porté au Fonds de Réserve	50 000 00
	\$205 000 00
Balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre 1917	20 004 00
	\$225 004 00
FONDS DE RESERVE	
Balance au crédit, 30 décembre 1916	700 000 00
Montant porté au 31 décembre 1917	50 000 00
	\$750 000 00

Vérifié et trouvé exact :
 (Signé) J. R. CHOQUET, Comptable en Chef.
 (Signé) M. LAROSE, Inspecteur en Chef.
 Pour le Bureau de Direction :
 (Signé) H. LAPORTE, Président.
 (Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-Président et Gérant Général.

Rapport Général de la Banque au 31 Décembre 1917

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt	\$ 3 959 508 21
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date	11 983 125 14
Balance due au Gouvernement Fédéral	2 000 946 34
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux	239 162 19
Balances dues aux banques et correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger	500 000 00
	\$18 682 741 88
Billets de la Banque en circulation	1 157 278 06
Dividendes déclarés et non encore réclamés	1 979 54
Dividende déclaré et payable le 1 ^{er} janvier 1918	17 500 00
	1 176 757 60
Total des obligations au Public	\$19 859 499 42
Capital versé	1 000 000 00
Fonds de Réserve	750 000 00
Réserve pour la création d'un Fonds de Pension	30 000 00
Balance au compte de Profits et Pertes	20 004 00
	\$21 659 503 42
Obligations non comprises dans les items précédents	11 492 15
	\$21 670 995 57

ACTIF

Espèces monnayées	95 888 01
Billets du Dominion	1 551 081 00
Billets des autres Banques	398 025 00
Chèques sur d'autres Banques	1 589 834 58
Balances dues par d'autres Banques en Canada	1 542 575 98
Balances dues par d'autres Banques et Correspondants étrangers	649 218 08
	\$ 5 824 620 65
Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada, n'excédant pas le prix du marché	778 868 75
Valeurs Municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes	2 993 014 32
Obligations de chemins de fer, débiteurs et actions, n'excédant pas le prix du marché	1 307 191 26
Prêts à demande et prêts à courte échéance au Canada, sur obligations, débiteurs et actions	2 787 808 13
	\$ 13 691 503 61
Prêts à terme aux Corporations Municipales, paroissiales et scolaires	\$ 305 486 15
Prêts courants et escomptes en Canada	\$ 889 371 21
	\$7 194 857 36
Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets	36 136 14
	\$ 7 158 721 22
Dépôts faits au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation	64 388 76
Créances en souffrance, déduction faite des pertes	41 599 40
Immeubles autres que les Bureaux de la Banque	152 871 42
Immeubles et meubles appartenant à la Banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements	328 134 88
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque	20 930 73
Autre actif non compris dans les items précédents	212 850 55
	\$21 670 995 57

Vérifié et trouvé exact :
 (Signé) J. R. CHOQUET, Comptable en Chef.
 (Signé) M. LAROSE, Inspecteur en Chef.
 Pour le Bureau de Direction :
 (Signé) H. LAPORTE, Président.
 (Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-Président et Gérant Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Conformément aux prescriptions des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous avons l'honneur de soumettre aux actionnaires, le rapport suivant :

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés des différentes succursales. Tous les renseignements et explications que nous avons requis, nous ont été donnés à notre entière satisfaction, et nous sommes d'opinion que les opérations de la banque qui sont venues à notre connaissance, relèvent des pouvoirs de la Banque.

En outre de la vérification en date du 31 décembre 1917, nous avons dans le cours de l'année, contrôlé la Caisse du Bureau Principal et vérifié les valeurs du Bureau Chef, et aux succursales principales, et avons trouvé qu'elles correspondaient avec les livres de la Banque.

L'état ci-haut dont il est question dans le rapport des directeurs, est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la Banque durant l'exercice de l'année 1917, suivant les meilleurs renseignements et les explications qui nous ont été données ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) Alex. Desmarreau, L.L.C., Montréal.
 J. A. Larue, C. A., Québec.

Montréal, le 12 Janvier 1918.

A une assemblée des directeurs de la banque tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires l'honorable M. H. Laporte fut élu président du bureau de direction et MM. W. F. Carsley et Tancrede Bienvenu, gérant-général, tous deux vice-présidents de la banque.

Et à une assemblée des commissaires-censeurs, immédiatement tenue après celle des directeurs de la banque, sir Alexandre Lacoste fut élu président de ce bureau et M. le docteur E. Persillier-Lachapelle, vice-président.

Avis aux Fumeurs

Monsieur,
 Dans le but de donner l'avantage à nos correspondants de connaître les qualités de nos tabacs, nous avons décidé sur réception de une piastre d'expédier par maille à nos frais quatre livres de tabac No 1 garanti, c'est à dire
 1 livre de Grand Havane
 1 livre de Grand Rouge,
 1 livre de Grand Bien fort,
 1 livre de Belgique fort.
 Ces quatre qualités de tabac sont ce qu'il y a de mieux sur le marché un fumeur qui fume de ces tabacs, fume avec satisfaction alors nous osons croire que vous n'hésitez pas à nous donner cette petite commande d'essai et nous sommes assurés que vous aurez satisfaction et que vous deviendrez notre client régulier.
 Espérant d'être favorisé de votre commande sous peu,
 Nous demeurons
 vos bien dévoués,
 J. PINET TOBACCO,
 Villaray, Montréal,
 P. Qué.

Cultivateurs lisez
"Le Madawaska"